



# agriculture espaces naturels nouveaux équilibres ?

© Alain Ceccaroli - Conservatoire du littoral



© Aldo Soares - Conservatoire du littoral



CI-DESSUS, LITTORAL EXPLOITÉ À BEAUPORT.  
CI-CONTRE, À TOURNEBELLE, DANS L'AUDE.

● ● ● suite de la page 11

d'algues vertes en Bretagne. D'autres, plus fréquentes et qui interpellent directement les individus, relèvent plus de problèmes de voisinage, plaintes contre les mouches, les odeurs d'étable, les routes salies par les bouses. Elles contribuent bien plus fortement que les critiques générales contre l'agriculture intensive à une forme de démoralisation qui explique autant que les conditions économiques le renoncement de certains à l'activité agricole.

► **QUALITÉ.** Ce déclin de l'agriculture n'est pas une bonne nouvelle. On peut se réjouir de la montée en puissance d'une critique des formes d'agriculture les plus dangereuses pour l'environnement. Mais, sans agriculture, peut-on espérer conserver les espaces très étendus qui doivent leurs qualités paysagères et écologiques actuelles à leur passé agricole ? La friche et le béton constituent-ils une alternative positive ?

Pour tous ceux qui s'attachent à la sauvegarde des paysages et à la conservation de la nature, la question se pose désormais d'un engagement auprès de ceux qui, prenant conscience tout à la fois des enjeux environnementaux, des nouvelles attentes des consommateurs, des atouts que peut offrir la proximité avec ces derniers, cherchent à développer ou à encourager de nouvelles formes d'agriculture : agriculture biologique, vente directe, circuits courts, transformation fermière, agrotourisme. De nombreux exemples témoignent de l'efficacité de ces nouveaux modèles agricoles. Mais ceux-là, pour être pleinement légitimes, n'ont d'autre choix que de s'intégrer dans un nouveau contrat social organisé autour du mot clé de qualité : qualité des produits, qualité des services rendus à l'environnement, à la collectivité. Les littoraux marquent l'impératif de nouvelles alliances qui, considérant le développement dans toutes ses dimensions, permettent une préservation durable de l'environnement. ■

**FRANÇOIS LEGER**  
CHERCHEUR À L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE PARIS-GRIGNON  
MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

## Conservatoire du littoral Installer des agriculteurs : un marathon administratif et technique

**L**e Conservatoire du littoral a acquis la certitude qu'il est du devoir des instances publiques d'agir pour l'agriculture littorale. Depuis sa création en 1975, il met les espaces agricoles de son domaine à disposition d'exploitants. Une redevance est modulée selon les dispositions d'un cahier des charges adapté à chaque situation. Parmi les quelque sept cents éleveurs, viticulteurs, saliculteurs ou ostréiculteurs présents sur ses terrains, certains sont peu concernés par l'établissement public ; d'autres y ont l'essentiel de leur surface, voire leur siège d'exploitation.

Dans un contexte littoral où la ruralité cède la place aux usages balnéaires et résidentiels, le Conservatoire devient parfois propriétaire d'une part significative des espaces agricoles relictuels. Il recherche alors pour ces parcelles, parfois abandonnées ou utilisées de façon intensive, des exploitants adoptant des pratiques favorables aux enjeux naturalistes et paysagers en présence. Cette quête se révèle ardue lorsque le contexte agricole s'est effrité ou ne se prête pas au type d'agriculture que défend l'institution. Ainsi, en situation périurbaine, sur les petites îles et dans les grandes zones humides drainées que le Conservatoire souhaite reconverter en prairie, les exploitants volontaires à la reprise sont rares.

>>> Mél : leger@inapg.fr

littoral

Cela a conduit l'établissement à imaginer d'installer des jeunes agriculteurs sur ses terrains. L'alliance est simple : le jeune dispose d'un foncier stable et peu onéreux pour son projet, tandis que le Conservatoire gagne un partenaire motivé qui entretient un territoire vivant, en conformité avec ses missions.

Sur le plan pratique, la mise en œuvre de ces projets, moins d'une dizaine encore en France, relève du marathon administratif et technique : sur la base d'un appel à candidature, la structure publique et les instances agricoles locales doivent sélectionner un projet et des candidats sur des critères multiples, au rang desquels la viabilité économique n'est pas le moindre. Il s'agit alors d'un véritable défi collectif, dans lequel doivent impérativement se retrouver les représentants et techniciens agricoles, les collectivités locales, le Conservatoire, son gestionnaire... et, bien sûr, les impétrants.

L'agriculture littorale fait partie du patrimoine naturel et culturel local, elle est garante d'ambiances, de paysages et de services qui disparaissent sur le littoral face à une pression foncière démesurée.

Cela n'est pas un combat d'arrière-garde : au-delà de ce travail de sauvegarde, de nouveaux équilibres économiques et sociaux se dessinent. Les instances agricoles s'intéressent aux expériences atypiques que mènent ces jeunes audacieux, dans des lieux où les filières traditionnelles abdiquent. Les collectivités, quant à elles, prennent conscience que l'aménagement de leur territoire a besoin de cette présence. Des projets économiques innovants se développent : ici, un projet pédagogique à la ferme voit le jour sur la dernière exploitation de la commune, là l'accueil en gîte fait revivre une île d'Iroise... De ces petites pierres, ajoutées à d'autres, naîtra peut-être un nouvel édifice. ■

**PATRICK BAZIN**

**JADE ISIDORE**

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

>>> **Mél : p.bazin@conservatoire-du-littoral.fr**  
**j.isidore@conservatoire-du-littoral.fr**



## Portrait

© RN baie de l'Aiguillon

### Jean-Paul Rault

AGRICULTEUR SUR LA PRÉE MIZOTTIÈRE

COMMUNE DE SAINTE RADÉGONDE-LES-NOYERS (VENDÉE)

## Les obstacles sont encore nombreux

**35** ans, originaire des Deux-Sèvres, Jean-Paul Rault fut élève, puis ouvrier au lycée technique agricole de Melle pendant onze ans. En 2002, il cherche à s'installer. Dès qu'il apprend, en avril 2003, la disponibilité de 250 ha sur la Prée Mizottière, exploitation récemment acquise par le Conservatoire du littoral, il dépose sa candidature. Après examen des dossiers des différents postulants et auditions d'une dizaine d'entre eux, son projet est retenu.

La Prée Mizottière est un polder entièrement consacré aux grandes cultures, en bordure de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon. Conscient de la richesse et de la fragilité écologique des abords du site, il propose de monter un troupeau de vaches allaitantes comprenant notamment des maraîchines, bovins de race rustique locale, ainsi qu'un troupeau de brebis à viande de race locale vendéenne. Les animaux seront conduits en extensif sur des prairies reconstituées sur les anciens champs drainés, complémentés et finis avec les céréales produites sur l'exploitation. Jean-Paul Rault s'installe à la Prée Mizottière en septembre 2004, d'abord seul, pour aménager la maison d'habitation. Sa femme Isabelle et ses deux enfants de six et onze ans le rejoignent en septembre dernier.

La mise en place de son projet d'exploitation s'échelonne jusqu'en 2009. Si le projet se déroule conformément au planning établi, Jean-Paul Rault sait qu'il n'aura de réponse définitive, sur la stabilité économique de son entreprise, qu'au terme de cette période. En attendant, les obstacles à surmonter sont encore nombreux, comme la reprise des droits à paiement unique<sup>1</sup> de son prédécesseur ou le financement de la construction d'un bâtiment agricole de 3 400 m<sup>2</sup>. ■

**JADE ISIDORE - PATRICK BAZIN**

1. Forme de soutien issue de la dernière réforme de la politique agricole commune.